

A propos de *Dans la peau d'un Noir* : Humiliations et discriminations ethniques vues de l'intérieur et de l'extérieur

Françoise MINOT

Deuxième partie : réflexions personnelles (suite et fin)

Critiques non retenues ou volontairement surmontées

(Ennui et recherche du spectaculaire)

Les deux documents filmiques qui constituent *Dans la peau d'un Noir* ont suscité un très grand nombre de réactions. La plupart sont positives mais certaines font aussi état de réserves plus ou moins appuyées. Ils n'échappent pas, par exemple, aux reproches, formulés ici et là, du relatif ennui éprouvé par certains, et à celui de la recherche du spectaculaire dénoncée par d'autres.

En ce qui me concerne, si l'on excepte la trop longue première partie du premier film sur laquelle je me suis déjà exprimée (article 1), je ne me suis jamais ennuyée. Et s'il est vrai que parfois quelques expressions un peu grandiloquentes ou forcées m'ont d'autant plus gênée que je les ai, sans surprise, retrouvées, mentionnées à des fins promotionnelles, au début du générique initial - « Ils étaient dans le cœur de la 'bête', on va dire, la 'bête' noire », « j'ai vu des choses que jamais personne en Blanc ne verra » -, je n'insisterai pas sur ce fait. Bien que je n'apprécie pas de voir les premiers propos, si provocants dans leur formulation, isolés de leur contexte et mis en évidence dans ce générique, je ne retiendrai ici que l'humour et la distance critique qu'y attache leur auteur lorsqu'il les prononce dans le corps du film.

(Silence sur la « réciproque »)

Chacun des deux documents est centré sur les difficultés de vie quotidienne d'une population à peau noire dans un milieu social d'accueil majoritairement blanc. C'est là leur limite puisque à aucun moment la « réciproque » n'est envisagée, à savoir les difficultés éventuelles de vécu de personnes à peau blanche dans un groupe majoritairement constitué de personnes noires. Le titre choisi, *Dans la peau d'un Noir*, est d'ailleurs à cet égard éloquent... Mais dans un tel cas l'apparente réciproque n'en serait au fond pas une puisqu'il resterait toujours un milieu d'accueil général français majoritairement blanc et non pas noir dans lequel les groupes de population noire sélectionnés se seraient constitués. Issues de groupes évoluant dans deux contextes interethniques aussi dissemblables, les situations sélectionnées ne seraient donc pas vraiment comparables. Il paraît donc prudent d'éviter l'amalgame et de traiter sans tabou les deux aspects séparément.

En ce sens la limite des deux films ici considérée, que certains ont pu regretter au nom d'une recherche superficielle de symétrie dans le vécu des deux familles, n'en diminue pas selon moi l'intérêt mais le concentre sur un axe pertinent fort. Mes réserves ne portent donc pas sur ce point.

Interrogations et réserves personnelles

J'ai déjà insisté sur l'intérêt documentaire de *Dans la peau d'un Noir* et sur les précieuses qualités qui fondent à mes yeux sa portée sociale et sa possible valeur formatrice. Le constat est non seulement patent mais parle à la sensibilité d'un large public comme en témoigne par exemple l'afflux des messages consacrés à l'émission proposés sur Internet. Il n'est plus

possible, pour ceux qui ont vu les deux films, de jeter un voile pudique sur les faits mis en évidence. Et ce n'est peut-être pas tout à fait l'effet du seul hasard si, dans le mois qui suivit, la presse s'est faite largement l'écho de plusieurs testings, aux résultats similaires, organisés par SOS racisme¹ et si, dans la foulée, une enquête, qui atteste l'existence d'une forte discrimination ethnique à l'embauche, fut un peu plus tard rendue publique par le Bureau International du Travail².

Mais même si j'ai apprécié ces films pour la double raison rappelée ci-dessus, j'ai néanmoins plusieurs interrogations et réserves à faire à leur sujet.

(Moindre attention aux problèmes spécifiques des jeunes et formulation incantatoire ?)

Il apparaît que *Dans la peau d'un Noir* se centre plus volontiers sur les expériences vécues par les adultes des deux familles que sur celles vécues par les deux jeunes. Les situations dans lesquelles Audrey et Jonathan se trouvent directement impliqués sont en effet moins nombreuses, moins variées et, pour certaines, moins significatives de la vie quotidienne de l'ensemble de leur groupe d'âge. Pour eux tout tourne autour de cinq mises en situation (sur quinze au total) et trois sortes d'expériences différentes seulement : la tentative d'entrée en boîte de nuit, l'offre ou la demande d'aide au passants dans la rue et le groupe Slam évoqué à plusieurs reprises.

Je peux comprendre et approuver les raisons d'un tel choix : on ne peut vouloir tout dire sur le sujet en quelques heures et il est nécessaire de protéger les deux adolescents d'expériences répétées trop négatives.

Mais je comprends moins comment Audrey, lorsqu'elle revient déçue de ses tentatives d'offre ou de demande d'aide dans la rue³, peut insister sur « *la grosse différence* » que, sous les traits d'une Blanche comme sous les traits d'une Noire, elle avait pu observer entre le comportement des adultes et celui de la jeune génération - qui, dit-elle, se montre plus ouverte et plus tolérante « *par rapport au problème du racisme* » -, sans que les réalisateurs prennent la peine de nous montrer un seul exemple, tiré de cette expérience précise, attestant l'existence d'une telle ouverture d'esprit chez les jeunes. Cette absence, de même que celle d'un expert venant sur ce sujet précis corroborer les propos de la jeune fille, constitue une entorse au principe d'organisation générale du document qui étonne et fragilise sur ce point le contrat de confiance tacite passé avec le film et ses réalisateurs...

Les deux omissions interrogent et gênent dans la mesure où elles font pencher des propos, que l'on était très satisfait d'entendre, du côté de la formulation incantatoire. Sans l'expérience du groupe de jeunes slameurs et celle de son issue heureuse⁴, au vu des seuls faits montrés ou évoqués dans les deux films, on pourrait même douter de leur bien-fondé. Or cette expérience du groupe Slam est très particulière et prête à interrogation. En opérant un tel choix de situation si heureusement concluante et en la plaçant à la suite de celle qui se clôt sur les propos optimistes de Stéphanie concernant la nouvelle génération, ne se donne-t-on pas un peu trop facilement les moyens de ses fins ? A travers des activités de création poétique dirigées par un adulte et menées dans une atmosphère conviviale, on peut en effet penser que la raison d'être des séances proposées était l'expression pacifiste et distanciée des douleurs et des frustrations ressenties par les membres du groupe, expression pacifiste et distanciée elle-même favorable à l'esprit de tolérance et à l'ouverture d'esprit des jeunes concernés. On hésite donc à en tirer un véritable argument, fut-il indirect et judicieusement placé, en faveur des propos d'Audrey.

L'absence d'au moins un exemple d'ordre plus courant venant attester les propos et l'optimisme affiché de la jeune fille concernant les jeunes est d'autant plus regrettable qu'un autre fait avait laissé, sur le sujet, le spectateur quelque peu interrogatif. A l'issue de la tentative d'entrée en boîte de nuit d'Audrey et de Jonathan, qui se présentent alors sous l'apparence de jeunes gens noirs⁵, il est en effet dit qu'une partie de la clientèle s'était montrée aussi opposante que les vigiles chargés de la sélection sans qu'aucune précision soit

apportée sur l'âge des clients concernés. Avant même de se heurter en Noirs au « mur » du personnel, raconte l'adolescent, il fallait affronter celui de la clientèle. S'agissait-il alors toujours uniquement d'adultes chevronnés ou y avait-il parmi eux des jeunes ?

Les choses sont-elles d'ailleurs aussi simples ? Une enquête menée en 2001 par la Sofres auprès de personnes de 15 à 24 ans établit que, s'il est vrai que « les jeunes font majoritairement preuve d'ouverture et de tolérance », « certains résultats nuancent quelque peu cette idée et démontrent l'existence d'attitudes plus ambiguës »⁶. Elle établit aussi que si les jeunes sont préoccupés par le problème du racisme, un peu plus de la moitié d'entre eux estiment ce dernier « répandu dans leur catégorie d'âge » (52 %).

(Choix d'un des participants, emploi et communication faite sur lui)

Une large place est attribuée à Laurent Richier que son évidente sincérité et sa forte implication personnelle suffisent à justifier. Christine Cauquelin, directrice des programmes documentaires de Canal+ et Renaud Le Van Kim⁷ nous apprennent qu'il fut obèse lorsqu'il était jeune et que, de ce fait, il avait lui-même connu diverses formes d'humiliations et de discriminations qui lui firent prendre le projet très à cœur. Mais, si l'on peut expliquer de cette manière l'enthousiasme particulier avec lequel il se livre à l'expérience, cela ne suffit pas à justifier le sentiment diffus d'un certain décalage éprouvé à plusieurs reprises face à sa prestation devant la caméra. Sa façon de se donner lorsqu'il est face à elle, son aisance que l'on sent parfois quasi jubilatoire, sont telles qu'il est difficile de ne pas avoir quelquefois le sentiment qu'il en fait un peu trop et que quelque part il surjoue. Renseignement pris, on peut voir là l'effet non désiré d'un certain professionnalisme car Laurent Richier, si l'on en croit son blog, exerce le métier de comédien et d'animateur professionnel à la télévision⁸.

Puisque la chaîne, à travers sa directrice des programmes documentaires et l'un des réalisateurs, a cru bon de communiquer sur le passé et les anciens problèmes d'obésité de l'acteur-animateur, pourquoi ne l'a-t-elle pas fait de la même manière sur sa profession présente et a-t-elle laissé aux spectateurs la charge de découvrir par leurs propres moyens une information au moins tout aussi importante que celle qui fut complaisamment fournie (et reprise ensuite dans les médias) ?

On peut penser que ce silence reflète une certaine frilosité à l'égard des conclusions négatives que le public aurait pu tirer d'une telle information. Et pourtant, bien au contraire, ma confiance en la fiabilité de ceux qui sont responsables de la diffusion et réalisation de ces films, indispensable à tout documentaire, serait sortie grandie de cet effet de transparence.

(Statut réel des deux documents)

Les deux produits filmiques reposent sur diverses situations de la vie quotidienne choisies pour être plus ou moins propices à la manifestation de possibles conduites de discrimination ethnique, puis vécues et filmées sur le terrain de la réalité sociale. Par ailleurs non seulement le ressenti de ceux qui sont l'objet de ces conduites nous est communiqué, mais les résultats constatés, et leur caractère emblématique de certains modes de comportements dûment répertoriés, sont cautionnés par des personnes interviewées qui sont supposées posséder une connaissance « experte » des sujets abordés. Voici réduit à l'essentiel, l'intérêt documentaire de *Dans la peau d'un Noir*.

Mais ces situations sont aussi pour partie fictives. Créées pour être filmées, elles mettent en scène, aux côtés d'individus qui se contentent d'être ce qu'ils sont, 6 personnages moteurs qui souvent ne sont pas ce qu'ils paraissent être. De plus ils ne sont jamais réellement porteurs des projets qu'ils affichent (location, emploi, installation dans la région...) mais agissent en fonction de données élaborées lors d'une scénarisation préalable. Si l'on ajoute à cela le rôle important attribué à la prestation d'au moins un acteur professionnel, il faut convenir que

Dans la peau d'un Noir flirte de manière assez prononcée avec la fiction. On peut d'ailleurs, au nom même des enjeux des deux films en comprendre les raisons :

- Pour être représentatives et probantes les situations doivent avoir été soigneusement préparées. Et le schéma directeur, pour ne pas dire le « scénario » mis au point, doit, le moment venu, être respecté par la petite équipe « d'acteurs » délégués par la réalisation, qu'ils soient improvisés ou professionnels⁹ ;
- Pour être crédibles sur le terrain de la réalité sociale, il faut que les personnes ainsi déléguées jouent convenablement le rôle qui leur fut attribué. Le choix d'un acteur professionnel dans l'équipe peut dès lors constituer un avantage.

Ainsi, de manière paradoxale, les différents aspects qui font pencher les deux films du côté des œuvres de fiction peuvent aussi être considérés comme autant de moyens utilisés pour servir au mieux leur portée sociale et documentaire. Je ne rangerai donc pas ce flirt prononcé avec la fiction au nombre des critiques retenues et je le ferai d'autant moins que la séparation entre fiction et documentaire est moins tranchée qu'on ne le croit souvent et que le documentaire le plus exigeant comporte lui aussi une part, fut-elle très faible, de fiction¹⁰ (10).

L'interrogation sur le statut des deux documents ne s'arrête toutefois pas à leur flirt avec la fiction car on y trouve aussi des caractéristiques propres aux émissions de télé-réalité, ce qui n'étonne guère puisque le programme de la Fox dont ils s'inspirent était classé dans cette catégorie et puisque le réalisateur le plus souvent cité dans la presse est connu pour posséder un certain savoir-faire dans ce domaine¹¹. Même si l'on ne retrouve ni l'aspect mix-médias qui permet au téléspectateur de voter pour ou contre tel ou tel des participants, ni le rituel de répétition régulière des passations à l'antenne qui apparente les télé-réalités aux séries et aux feuilletons, plusieurs aspects de *Dans la peau d'un Noir* le font sérieusement pencher de ce côté. Soit par exemple : immersion filmée de personnes supposées ordinaires dans des situations à caractère « expérimental »¹², instauration, dans une demeure choisie à cet effet, d'un semblant de vie commune entre les individus sélectionnés pour ces situations, rituel du repas collectif dans la demeure en question, retour des uns et des autres sur leur vécu et sur leurs impressions au cours des discussions et enfin, parfois même, soliloques récurrents face à la caméra dont quelques-uns peuvent rappeler le célèbre « confessionnal » des émissions du genre.

Si on ne voit guère en quoi ce flirt aguicheur avec la télé-réalité peut être nécessaire à la fonction documentaire des deux films, on en perçoit de manière très claire l'intérêt pour leur audience et leur attrait auprès des spectateurs jeunes. J'ai indiqué combien je souhaitais que *Dans la peau d'un Noir* fût accessible au plus grand nombre (article 1), mais je m'interroge. Était-ce pour autant nécessaire d'en passer par là ? Sur un sujet aussi fort et sensible, ne pouvait-on faire confiance dans la capacité du public, y compris celle du public jeune, à apprécier une forme plus spécifiquement documentaire ?

Pour conclure...

L'ensemble des interrogations et réserves ici mentionnées ne manque pas de faire sens lorsqu'on les envisage avec un peu de recul : objet de nature hybride virant selon les moments et les aspects retenus plutôt du côté du documentaire, de la fiction ou de la télé-réalité, *Dans la peau d'un Noir*, en dépit des qualités indéniables qui me le font apprécier et sur lesquelles j'ai tenu à mettre d'abord l'accent (article 1), n'échappe pas totalement à certains des travers les plus connus des produits télévisés. Soit : souci prioritaire de la recherche d'audience à travers le choix de sujets forts et de points de vue originaux ainsi qu'à travers la manière de les traiter, frilosité à l'égard du public voire manque de confiance, et, sur un point particulier relatif aux jeunes, simplification quelque peu abusive.

Ce regard que j'ai voulu lucide et donc critique ne m'empêche cependant pas - faut-il le répéter ? – de recommander les deux films à l'attention toute particulière des adolescents, qu'ils soient en situation scolaire ou non. Ceci en raison de leur portée sociale et documentaire, de leur impact émotif et de leur intérêt pour l'émergence d'une prise de conscience et compréhension empathique propices à une meilleure communication entre les différentes ethnies vivant en France. Cet impact émotif, il faudra peut-être, pour certains, accepter de le mieux accueillir ou contenir, exprimer et dépasser. Cette prise de conscience, que l'on peut craindre vacillante et éphémère, il faudra peut-être aussi, pour certains, accepter de la nuancer, approfondir et ouvrir à d'autres types de faits et comportements discriminatoires... Proposer aux jeunes diverses activités et pistes de réflexion autour du visionnement des deux films, afin d'installer de manière plus durable dans les esprits les éventuels effets bénéfiques de ceux-ci et de s'appuyer sur eux pour un peu mieux vivre ensemble, me paraît donc souhaitable. J'y consacrerai le troisième et dernier article de ce triptyque.

Peut-être ensuite quelques visiteurs de ce site accepteront-ils de commenter, amender et compléter ces propositions d'activités ainsi que les deux premiers volets plus théoriques de cet article en utilisant le blog du GRREM intitulé « Le blog des jeunes et des médias ».

¹Notes :

□ Ceux-ci mettent également en évidence des phénomènes de discrimination et l'un d'entre eux donne même lieu à un reportage de 2 minutes dans le journal de 20 heures de France 2, le 28/02/07.

² Selon cette enquête, qui fut publiée le 14 mars 2007 et qui utilisa également la méthode du testing, lorsque les employeurs français eurent le choix entre des « candidats » présentant un CV équivalent mais des noms différents, 78,8 % favorisèrent le candidat « d'origine hexagonale ancienne » au détriment du postulant d'origine maghrébine ou africaine. Et seulement 11% d'entre eux respectèrent « tout au long du processus de recrutement une égalité de traitement entre les deux candidats ».

³ Cf. premier article, description du second film, situation S.7.

⁴ Cf. premier article, description du second film, situation S.8.

⁵ Cf. premier article, description du second film, situation S.4.

⁶ [http:// www.tns-sofres.com/etudes/pol/100401_racisme_n.htm](http://www.tns-sofres.com/etudes/pol/100401_racisme_n.htm)

⁷ <http://www.afrik.com/article11109.html> et Information en date du 30/01/02, <http://www.tempsreel.nouvelobs>

⁸ Il s'agit de RTL9. D'après les informations contenues dans ce site, Stéphanie Richier elle-même aurait joué dans un film. Source Internet, blog de Laurent Richier. <http://dimitridj.blogspot.fr>

⁹ Le protocole prévu pour les testings organisés par SOS Racisme est d'ailleurs très précis et rigoureux. Cf <http://www.sos.racisme.org> Rubrique discrimination... méthodologie des différents types de testings.

¹⁰ Comme en convient Frederick Wiseman, documentariste exigeant, pour ses propres oeuvres.

¹¹ On sait en effet que Renaud Le Van Kim coréalisa *Bachelor, le gentleman célibataire*.

¹² Au sens large du terme. Cf. Jean-Louis Missika, président de JLM Conseil, in actes du colloque *Les enjeux de la télé-réalité* organisé par l'université de Paris Dauphine et publiés sous la direction de Dominique Roux et Jean-Pierre Teyssier aux éditions Economica, 2003, p.68.